

Voici quelques informations sur le projet de raccordement de notre réseau d'eau de commune depuis que nous avons adhéré au 1er janvier 2020 à la nouvelle association AECLC (Association Eau Chavannes-sur-Moudon – Lucens - Curtilles).

Suite à l'approbation des statuts lors de la séance du Conseil Général du mois de juin 2020, Curtilles est de plain-pied membre de la nouvelle association.

Force est de constater que notre choix fut le bon car avec les problèmes rencontrés en 2020 (trace de Chlorothalonil dans l'eau, fuites vers le pont du Moulin, petite pollution bactérienne de notre réseau), cela a permis de mettre tout de suite la nouvelle organisation à l'épreuve, et cela a d'ailleurs très bien fonctionné.

La suite du projet peut donc avancer avec sérénité. Cela comprend les signatures des conventions de passage, la mise à l'enquête, les demandes de soumissions et enfin la réalisation des travaux qui se décomposent en 3 secteurs importants sur notre commune.

1. Réalisation d'une nouvelle conduite depuis Chesalles jusqu'à la ferme du château avec suppression du réservoir de la Grésallaire et création d'une chambre de réduction de pression.



Extrait de l'Etrille n° 10
novembre 2020

2. Suppression de notre réservoir communal des Biolles et injection direct dans le réseau et améliorations des captages aux Rosex.



3. Boudage du réseau de Curtilles depuis les Biolles jusqu'au bas du village

Les travaux devraient pouvoir débuter au premier semestre 2021, pour autant que les aspects administratifs soient réglés.

Une fois terminé, le réseau nous permettra d'obtenir une alimentation en eau pérenne pour les générations futures, tant pour la consommation que pour la défense incendie et assurera une qualité d'eau respectant les normes en vigueur.